

jeune fille, surprise en se peignant, était plus honteuse que surprise en se baignant. *Grand moine* m'a raconté qu'il avait acheté pour sept belles pièces de cinq francs une chevelure de jeune fille — cela fait plus d'une livre de cheveux !

Il suspendait ces cheveux, quand il les avait achetés — à quelque branche bien cachée, pour les humecter du *serain* du soir. Il leur conservait ainsi la vie, disait-il. Les cheveux bien soignés peuvent vivre, quoique coupés, pendant près d'un an. Le *grand moine* reconnaissait, sur les fausses nattes d'une dame de la ville, les cheveux morts et les cheveux encore vivants. Et quand il disait cela, on riait. Pourtant le taupier avait raison !

Je ne sais quel vague émoi me poussa, le lendemain soir, à revoir seul les chevelures. Je pris l'une d'elles entre mes mains. Elle avait un demi-mètre de long. A cette heure où j'écris, je sens encore glisser entre mes doigts la soie de cette chevelure de femme... la première chevelure féminine que je touchais longuement !...

Le *grand moine* disait bien que les cheveux—même coupés — vivaient !

Le *grand moine*, ce nocturne, était parfois pourchassé par les gamins des villages, comme un hibou, égaré dans le jour, est poursuivi par les petits oiseaux. Un jour, je le défendis — il en fut très reconnaissant. Quoique personne au monde n'eût plus que lui la connaissance intime de la vie des animaux, le taupier ne chassait jamais. Il avait pour principe absolu de ne